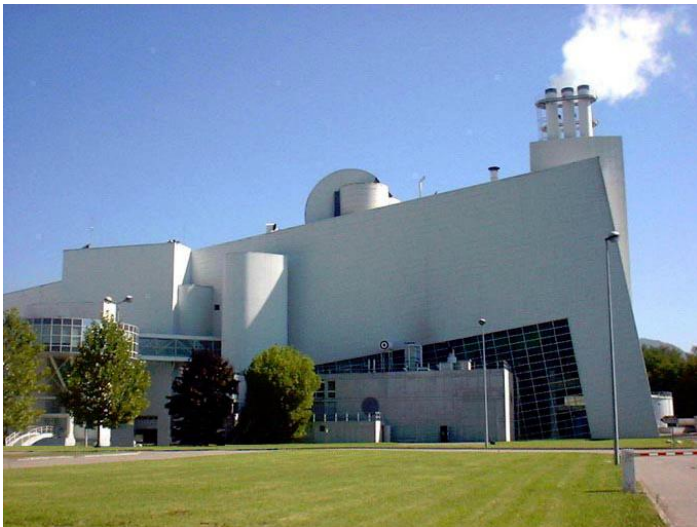


ATHANOR

Centre de tri des déchets ménagers



Pour protéger l'environnement, la législation a édicté des normes de qualité sévères, tant au niveau du traitement que du stockage. Respecter ces normes c'est perfectionner en permanence les méthodes de traitement et valoriser le plus possible ce que l'on jette dans les poubelles.

Les déchets ménagers recyclables sont acheminés vers un système d'alimentateur et de convoyeurs à bandes (tapis roulants), afin de diriger et de répartir la totalité des matériaux sur l'ensemble de la chaîne de production.

Visite Guidée

Centre Athanor – La Tronche

Mardi 13 mars 2012 - 18 h 00

Coût : 5 €

Le Centre de Tri a été créé en 1989 pour faire face à une augmentation constante des déchets, éviter d'envahir ou de créer de nouvelles décharges et surtout limiter la quantité de déchets incinérés.

En 1995, la Communauté d'Agglomération de Grenoble met en place un système de collecte sélective des déchets. Chacun est mis à contribution et doit effectuer un tri domestique de ses déchets.

La Dauphinoise de Tri traite aujourd'hui les déchets produits par les habitants des 26 communes de l'agglomération grenobloise mais également ceux produits par certaines collectivités extérieures à l'agglomération. La quantité de déchets augmente en moyenne de 3 % par an.



Convoyeur à bande



Trommel

Ils sont ensuite fragmentés et séparés mécaniquement grâce à des équipements spécifiques constitués de cylindres tournants (des trommels) percés de trous de diamètres différents, permettant de séparer les matériaux en fonction de leur nature, densité ou volume.



Tri manuel

Les agents trieurs postés de part et d'autre des tapis extraient manuellement les déchets recyclables pour les jeter dans des containers sans fond aboutissant à des box de stockage temporaire. Ils seront ensuite pressés puis expédiés chez les repreneurs.